



ARRÊTÉ

Délégation temporaire de représentation
à M. Ewan FILOE, Conseiller municipal délégué
Visite de la Sous Commission Départementale de Sécurité
Visites périodique, réception de travaux et inopinée
Jeudi 11 et vendredi 12 juin 2026 à RODEZ

N° AG 2026- 0616

Le Maire de la Ville de Rodez,

Vu les Articles L.2122-18 et L.2122-20 du Code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération n°DEL2026-001 du 27 mars 2026 portant installation du Conseil Municipal,
Vu la délibération n°DEL2026-002 du 27 mars 2026 portant élection du Maire de la commune Monsieur Stéphane MAZARS,
Vu la délibération n° DEL2026-004 du 27 mars 2026, portant élection des adjoints au Maire,
Vu l'arrêté AG 2026-0492 du 10 avril 2026 portant délégation permanente de fonction et de signature à Monsieur Pierre BESSIERE, 2ème adjoint au Maire, dans les domaines des Finances, stratégie foncière et patrimoine dont la sécurité incendie des Etablissements Recevant du Public avec pour suppléante Madame Sarah VIDAL 3ème adjointe,
Vu la convocation à la réunion du Groupe de visite de la Sous-Commission Départementale de Sécurité pour la visite périodique du Musée Soulagès, jeudi 11 juin 2026 à 8h00, avenue Victor Hugo, 12000 RODEZ,
Vu la convocation à la réunion du Groupe de visite de la Sous-Commission Départementale de Sécurité pour la visite inopinée du restaurant bistrot Guinguette, jeudi 11 juin 2026 à 21h30, lieu-dit Les Attizals, 12000 RODEZ,
Vu la convocation à la réunion du Groupe de visite de la Sous-Commission Départementale de Sécurité pour la visite périodique et de réception de travaux de l'hôtel Mercure Cathédrale, vendredi 12 juin 2026 à 13h30, avenue Victor Hugo, 12000 RODEZ,

Arrête

Article 1 - En l'absence de Monsieur Pierre BESSIERE 2ème adjoint, empêché et de sa suppléante Madame Sarah VIDAL 3ème adjointe, empêchée, Monsieur Ewan FILOE, Conseiller municipal, est délégué pour représenter Monsieur le maire à la réunion du groupe de visite de la Sous Commission Départementale de Sécurité

- pour la visite périodique du Musée Soulagès, jeudi 11 juin 2026 à 8h00, avenue Victor Hugo, 12000 RODEZ,
- pour la visite inopinée du restaurant bistrot Guinguette, jeudi 11 juin 2026 à 21h30, lieu-dit Les Attizals, 12000 RODEZ,
- pour la visite périodique et de réception de travaux de l'hôtel Mercure Cathédrale, vendredi 12 juin 2026 à 13h30, avenue Victor Hugo, 12000 RODEZ,

et pour signer tout document relatif à cette représentation.

Article 2 - Le Directeur Général des Services Communaux est chargé de l'exécution du présent arrêté. Le présent arrêté sera transmis en Préfecture, publié et notifié à l'intéressé. Ampliation du présent arrêté sera transmise à Madame la Préfète, Monsieur Le Trésorier Principal, Monsieur Le Procureur de la République, à l'intéressé.

Article 3 - La présente décision est susceptible de recours administratif auprès de Monsieur Le Maire ou de recours contentieux devant le Tribunal administratif de Toulouse, directement par courrier ou par l'application informatique « Télérecours Citoyens » via le site internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à partir de la notification ou de la publication de la décision concernée.

Fait à Rodez, le **03 JUN 2026**

Le Maire certifie exécutoire le présent arrêté

Transmis en Préfecture le

Publié le **08 JUN 2026**

Notifié le **08 JUN 2026**

04/06/2026

Le Maire

